



## STAGES DE FORMATION CONTINUE

Proposés par la branche  
professionnelle des  
Assistants Maternels  
du Particulier-Employeur  
**2007/2008**

**CHOISISSEZ  
VOTRE FORMATION**

## ► Préparation des repas des enfants à son domicile ..... 40 heures Réf : AMPR

### OBJECTIFS

- Répondre aux besoins alimentaires du nourrisson et de l'enfant de façon équilibrée.
- Préparer des repas variés, adaptés à l'âge et aux besoins des enfants accueillis, en tenant compte des habitudes culturelles des familles.
- Savoir échanger et rendre compte aux familles des questions touchant à l'alimentation.

### POINTS CLÉS

- Les besoins et les règles d'hygiène alimentaire dans le contexte du domicile.
- L'accompagnement de l'enfant dans sa progression alimentaire : de l'alimentation lactée à la diversité.
- Les règles de conservation des aliments (lait maternel...).
- La préparation et la prise des biberons.
- La préparation des repas et le réchauffage des repas préparés par les parents.

- L'hygiène, la prévention et la sécurité lors de la préparation et de la prise des repas des enfants.
- L'entretien du matériel, des ustensiles de cuisine et de puériculture (stérilisation).
- Les principaux troubles de l'alimentation (boulimie, obésité, anorexie...).
- Les régimes alimentaires (allergie, diarrhée, constipation...).

## ► Sécurité et prévention des risques au domicile de l'assistant maternel ..... 40 heures Réf : AMSP

### OBJECTIFS

- Accueillir les enfants à son domicile en toute sécurité.
- Identifier tous les risques possibles.
- Mettre son espace d'accueil en conformité dans le respect des règles en vigueur.
- Tenir les gestes adaptés au confort et à la sécurité des enfants.

### POINTS CLÉS

- Les dangers de la maison et les risques selon l'âge des enfants.
- Le rappel statutaire concernant la sécurité et la prévention.
- La prévention des accidents domestiques.
- La surveillance des enfants au quotidien (dont la «mort subite du nourrisson»).

- L'organisation et la sécurisation des déplacements.
- La détection des signes d'un état fébrile.
- La surveillance d'un enfant souffrant (déshydratation, prise de température, prise de médicaments).
- Les premiers gestes de secours.
- Les signes de maltraitance des enfants (dont la problématique du «bébé secoué»...).

## ► Relation communication avec les enfants et leur famille ..... 24 heures Réf : AMRCEF

### OBJECTIFS

- Favoriser les échanges harmonieux entre les enfants accueillis, leurs familles et l'assistant maternel.
- Instaurer une relation professionnelle.
- Mettre en place les conditions de l'échange.

### POINTS CLÉS

- Identifier les critères de qualité dans la relation avec les familles et les enfants (échange, accueil, temps consacré aux familles, où accueillir les parents au sein du domicile, définir les rôles de chacun à l'arrivée et départ des enfants...).
- Repérer le rôle de l'assistant maternel et les limites de son intervention.
- Définir et présenter ses capacités professionnelles dans la phase d'accueil des familles.

- Définir son espace professionnel dans son environnement familial.
- Identifier les différentes pratiques éducatives.
- Adopter un comportement facilitant l'échange (sourire, ouverture d'esprit...).
- Assurer la transmission des informations sur les événements de la journée.
- Faire face à des difficultés de communication (malentendus, tensions...) et éviter les conflits.
- Gérer des situations extrêmes (drogue, alcool...) ou délicates (manque d'hygiène...).

## ► Condition d'une relation avec l'enfant accueilli ..... 24 heures Réf : AMCRE

### OBJECTIFS

- Accompagner le jeune enfant dans son évolution.
- Adapter sa communication et ses attitudes en fonction des étapes du développement de l'enfant.

### POINTS CLÉS

- Les étapes de développement de l'enfant et sa communication avec le monde extérieur.
- Le processus d'attachement et de séparation chez l'enfant.
- Le rôle des objets de médiation dans la relation.

- Le rôle de l'assistant maternel dans les phases d'adaptation, d'accueil et de départ.
- Les besoins et manifestations du jeune enfant selon son degré d'autonomie.
- Les comportements particuliers.

## ► Accueil des enfants de moins de trois ans ..... 40 heures Réf : AMAE03

### OBJECTIF

- Identifier les principales phases de développement psychomoteur, physique, affectif et intellectuel afin de mieux cerner leurs besoins et d'y répondre de façon adaptée.

### POINTS CLÉS

- Les besoins fondamentaux du nourrisson et du jeune enfant (alimentaire, sommeil, hygiène, relation).
- Les notions de base du développement physique, psychomoteur, affectif et intellectuel de l'enfant.
- Les différents rythmes de vie de l'enfant (sommeil, repas, jeux).

- Les grands apprentissages (langage, autonomie, propreté, sexualité).
- Les jeux et les activités.
- Les conditions favorisant la socialisation et le développement de l'autonomie.
- Les comportements particuliers (agressivité ...).
- Les soins de puériculture.

## ► Accueil des enfants de plus de trois ans ..... 24 heures Réf : AMAE310

### OBJECTIFS

- Accompagner les enfants de plus de trois ans et favoriser le développement de leur autonomie.
- Identifier les différentes phases de développement.
- Comprendre les comportements et les enjeux qui les sous-tendent et y répondre de manière appropriée.

### POINTS CLÉS

- Les étapes de développement de l'enfant et du pré-adolescent (psychologique, affectif, cognitif et social).
- Les notions de base en hygiène de vie pour accompagner les enfants dans leur quotidien.
- Les particularités liées à cette tranche d'âge pour guider les enfants ou les pré-adolescents vers l'autonomie.

- Les bases nécessaires à l'organisation de la scolarité.
- Les notions essentielles relatives à l'environnement familial pour aider l'enfant ou le pré-adolescent à trouver sa place au sein de la famille de l'assistant maternel.

## ► Éveil de l'enfant ..... 24 heures Réf : AMEE

### OBJECTIFS

- Contribuer au développement chez l'enfant du goût de créer, d'imaginer, de découvrir.
- Proposer des activités de jeux, d'éveil et de loisirs en tenant compte de l'âge des enfants accueillis et de leur capacité à jouer ensemble.

### POINTS CLÉS

- Les notions de base du développement de l'enfant pour mieux adapter et choisir les activités ludiques.
- Les principaux jeux et jouets selon l'âge des enfants.
- Les activités ludiques et/ou de création : dessin, peinture, activités manuelles, lecture, musique, danse...

- Les activités en dehors du domicile, au sein de structures de proximité telles que : bibliothèque, ludothèque, clubs de sport, multi-média...
- L'organisation d'activités dans le temps de l'accueil.

## ► Accueil d'un enfant handicapé ..... 24 heures Réf : AMEH

### OBJECTIFS

- Accueillir un enfant handicapé, quel que soit le handicap.
- Organiser son domicile.
- Proposer des activités adaptées.
- Communiquer avec les parents et les partenaires sur les besoins spécifiques de l'enfant.

### POINTS CLÉS

- Les handicaps physiques et mentaux, les pathologies évolutives et leurs conséquences physiologiques, psychologiques, comportementales dans les actes de la vie quotidienne.
- Les aspects affectifs et émotionnels pour l'assistant maternel, les autres enfants accueillis et ses propres enfants.
- Les activités d'éveil spécifiques.

- Les règles de sécurité spécifiques.
- Le rôle de l'assistant maternel vis-à-vis des autres professionnels (éducateur, orthophoniste, kinésithérapeute, école...).
- Le matériel spécifique (fauteuil roulant, coquille, matériel d'adaptation aux actes de la vie quotidienne...).
- La transmission et la recherche d'informations sur l'évolution de l'enfant.

## ► Accompagnement à la séparation ..... 24 heures Réf : AMAS

### OBJECTIFS

- Accueillir un enfant dans de bonnes conditions.
- Être attentif aux moments de séparation, que ce soit dans le déroulement normal d'une semaine (le départ des parents le matin ou le soir...), mais aussi et surtout au cours de moments plus délicats (rupture de l'accueil, séparation des parents, deuil).
- Savoir adopter un comportement professionnel articulant l'écoute, la compréhension et la distanciation, tout en gardant une attention à l'ensemble des enfants accueillis et à leurs familles.

### POINTS CLÉS

- Les processus d'attachement et de séparation dans le développement de l'enfant.
- Le rôle des objets transitionnels.
- Les conditions à réunir pour améliorer les moments de séparation au quotidien (arrivée, départ).

- L'accompagnement des situations de séparation liées à des événements spécifiques (hospitalisation, rupture d'un accueil, divorce, perte d'un parent).
- Les ruptures brutales ou imprévues.
- Les processus de deuil.

## ► Développement de l'activité professionnelle auprès de plusieurs employeurs ..... 24 heures Réf : AMME

### OBJECTIFS

- Développer son activité multi-employeurs en se faisant connaître et reconnaître comme professionnel.
- Appréhender son environnement professionnel, et optimiser son activité.
- Démontrer son professionnalisme.
- Répondre aux attentes des familles en installant les conditions de la relation et en construisant les éléments contractuels.

### POINTS CLÉS

- La législation en vigueur (convention collective, contrat de travail, grille de salaire, réglementation des assurances...).
- L'environnement professionnel des assistants maternels (RAM, PMI, Conseil Général...).
- L'identification des professionnels, des lieux et des équipements de l'environnement de proximité.

- Les outils d'identification et de valorisation de ses compétences (portefeuille de compétences, expression de professionnalisme ...).
- Les outils de recherche d'activités (création de dossier, CV, carte de visite, sites de recherche d'emplois ou de mises en relation).

## Gestion de son activité professionnelle ..... 24 heures Réf : AMGAP

### OBJECTIFS

- Accueillir les enfants dans de bonnes conditions.
- Organiser et administrer ses activités dans le cadre de son domicile privé, en intégrant la spécificité de l'activité multi-employeurs.

### POINTS CLÉS

- Identifier la spécificité de l'activité d'assistant maternel par rapport à son rôle de père ou de mère et la conciliation des deux rôles.
- Identifier et différencier son environnement professionnel et son environnement personnel.
- Comprendre les attentes des familles et savoir adapter sa réponse.

- Organiser et planifier les activités en fonction des besoins des enfants et des attentes des familles.
- Organiser l'accueil des enfants en fonction de leurs temps de présence.
- Gérer et expliciter les situations spécifiques (formation continue, congé, maladie...).
- Utiliser à bon escient les applications bureautiques de base pour gérer son activité.

## Préparation au permis de conduire B ..... 24 heures Réf : AMPPC

### Pré-professionnalisation du transport des personnes en vue de la préparation au permis B

### OBJECTIF

- Permettre aux personnes souhaitant s'inscrire à la préparation au permis de conduire de prendre en compte l'ensemble des situations liées à la conduite des enfants.

### POINTS CLÉS

- Le véhicule : un espace à maîtriser.
- Particularités de la conduite avec les enfants.
- Les limites professionnelles et personnelles de la conduite d'un véhicule dans le cadre de son activité.

- Notions d'entretien du véhicule.
- Tests d'évaluation de code et de conduite pour les stagiaires en préparation au permis B.

Toute demande de prise en charge du permis de conduire B suppose le suivi du stage "pré-professionnalisation du transport des personnes" avant l'inscription dans une école de conduite qui possède un numéro de déclaration d'activité.

### Conditions d'inscription au stage

Les conditions générales sont identiques à celles de la formation continue.

### Ce qui est particulier

- L'employeur doit justifier par écrit que l'obtention du permis de conduire B est nécessaire à l'activité de l'assistant maternel.

- Le module de professionnalisation implique la présence obligatoire du salarié aux 24 heures de formation.
- Un mois après l'issue du stage de professionnalisation, AGEFOS PME adresse à l'employeur un dossier d'inscription à l'école de conduite.

## Professionnalisation du transport des personnes ..... 16 heures Réf : AMPPC2

### OBJECTIF

- Ce module est ouvert aux salariés qui ont déjà le permis de conduire B et qui souhaitent renforcer leurs compétences. Il ne comprend pas les tests d'évaluation de code et de conduite.

### Conditions d'inscription au stage

Les conditions sont identiques au module AMPPC mais ne comprennent pas les tests d'évaluation de code et de conduite.

Pour effectuer une pré-inscription en ligne :  
[www.institut-fepem.fr](http://www.institut-fepem.fr) - espace formation  
assistants maternels

Pour obtenir la programmation des stages  
organisés sur votre région, contactez  
AGEFOS PME au 0825 077 078 (0,15€ TTC la minute).



Service Assistants maternels  
Rue de l'Île Mystérieuse - 80440 Boves

La Commission Paritaire Nationale Emploi et Formation Professionnelle des Assistants Maternels est composée de représentants des employeurs, FEPEM, et de représentants des salariés CFTD, CFTC, FGTA FO, SPAMAF.

La Branche Professionnelle des Assistants Maternels a mandaté l'Institut FEPEM de l'Emploi Familial pour développer l'ingénierie pédagogique.



18, rue St Marc 75002 Paris